

# Les bibliothèques publiques au temps d'Honoré Mercier

## Las bibliotecas públicas en tiempos de Honoré Mercier

### Public Libraries at the Time of Honoré Mercier

Gilles Gallichan

Volume 38, Number 4, October–December 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028765ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028765ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this article

Gallichan, G. (1992). Les bibliothèques publiques au temps d'Honoré Mercier. *Documentation et bibliothèques*, 38(4), 181–186.  
<https://doi.org/10.7202/1028765ar>

#### Article abstract

This article reviews the condition of public libraries in Québec at the end of the nineteenth century. The Liberal political élite of the day had hoped that public libraries would keep pace with the development of libraries elsewhere in North America. The politicians made timid progress, fearful of the religious authorities. After the fall of the Mercier government in 1891, a conservative and ultramontane backlash swept aside the Liberal initiatives with respect to public libraries.

## Les bibliothèques publiques au temps d'Honoré Mercier

Gilles Gallichan

Bibliothèque de l'Assemblée nationale  
Québec

*Cet article fait le bilan de la question des bibliothèques publiques au Québec à la fin du XIXe siècle. On y découvre qu'une élite politique libérale du Québec aurait souhaité le progrès de ces bibliothèques qui se développaient partout en Amérique du Nord. Les hommes politiques avançaient lentement dans ce dossier parce qu'il inquiétait fort les autorités religieuses. Après la chute du gouvernement Mercier en 1891, une réaction conservatrice et ultramontaine balaie rapidement les initiatives libérales en matière de bibliothèques publiques.*

### Public Libraries at the Time of Honoré Mercier

*This article reviews the condition of public libraries in Québec at the end of the nineteenth century. The Liberal political élite of the day had hoped that public libraries would keep pace with the development of libraries elsewhere in North America. The politicians made timid progress, fearful of the religious authorities. After the fall of the Mercier government in 1891, a conservative and ultramontane backlash swept aside the Liberal initiatives with respect to public libraries.*

### Las bibliotecas públicas en tiempos de Honoré Mercier

*El autor hace un resumen sobre la cuestión de las bibliotecas públicas en la provincia de Québec a fines del siglo XIX. Descubrimos en este artículo que un grupo político liberal de la provincia de Québec hubiera deseado el progreso de estas bibliotecas las cuales se desarrollaban por todas partes en América del Norte. Los políticos no avanzaban muy rápidamente sobre esta cuestión porque era algo que inquietaba mucho a las autoridades religiosas. Después de la caída del gobierno Mercier en 1891, una reacción conservadora y ultramontana rechaza rápidamente las iniciativas liberales en materia de bibliotecas públicas.*

C'est maintenant devenu un truisme de parler du «retard historique» du Québec dans le secteur des bibliothèques publiques. Malgré les énoncés de politique, les rapports, les programmes, le Québec traîne encore en cette fin de siècle de lamentables résultats à son tableau des bibliothèques publiques. Sous-développé à l'échelle canadienne et nord-américaine, le Québec arrive en fin de liste pour les populations desservies, pour les bâtiments et les équipements et pour le nombre de documents par habitant.

Il y a cinq ans, le *Rapport de la Commission d'études sur les bibliothèques publiques du Québec* faisait de nouveau ce triste constat et soulignait la longue léthargie de la société québécoise au chapitre de la lecture publique<sup>1</sup>. La première loi sur les bibliothèques publiques au Québec date de 1959, un siècle après l'adoption de lois semblables en Angleterre et aux États-Unis et plus de 75 ans après celle de l'Ontario.

Que s'est-il donc passé pour que le Québec accumule un pareil retard qu'il ne

semble pas à la veille de combler ? Le présent article se veut une pièce au dossier des bibliothèques publiques en remontant à leur «préhistoire» du XIXe siècle et en nous arrêtant particulièrement aux années 1880 et 1890, époque qui fut marquée par la forte personnalité d'Honoré Mercier à la tête du gouvernement québécois.

### L'essor des bibliothèques publiques au XIXe siècle

Les premières bibliothèques auxquelles on donna le nom de publiques sont apparues au XVIIIe siècle mais n'étaient à l'origine que des bibliothèques d'associations ouvertes seulement aux membres de ces sociétés. Les premières ont vu le jour en Angleterre et presque en même temps dans les colonies américaines où elles se multiplièrent de façon étonnante<sup>2</sup>.

En France, l'esprit démocratique de la Révolution française de 1789 encouragea l'ouverture au public de grandes et riches bibliothèques. Les progrès de l'alphabétisation conjugués aux conquêtes de la

démocratie semblaient ouvrir l'ère des bibliothèques publiques.

La colonie québécoise n'était pas alors si défavorisée. Dès 1779, une bibliothèque publique d'association était fondée à Québec sous les auspices du gouverneur Haldimand. Les villes de Québec et de Montréal avaient à la même époque des bibliothèques de prêt inspirées des *circulating libraries* américaines. Ces bibliothèques prêtaient des livres et des périodiques moyennant quelques sous et un dépôt assurant le retour des livres. Elles étaient souvent jointes à des cabinets de lecture où l'on pouvait lire les dernières gazettes. Il s'agissait bien sûr de

1. *Les bibliothèques publiques, une responsabilité à partager. Rapport de la Commission d'études sur les bibliothèques publiques du Québec*, Québec, 1987, p. 10.

2. Voir à ce sujet: Elmer Johnson, *History of Libraries in the Western World*, New York, The Scarecrow Press, 1965, p. 194-226, 312-338 et Daniel Boorstin, *Histoire des Américains*, Paris, Laffont, 1991, p. 295-309.

modestes institutions de nature commerciale, mais elles inauguraient déjà les notions de service public et d'accessibilité aux livres et aux journaux, propres aux bibliothèques publiques.

De plus, la Chambre d'assemblée possédait depuis 1802 une bibliothèque qui se développait rapidement. En 1825, l'Assemblée vota une résolution pour que sa bibliothèque devienne accessible au public. Quelques années plus tard, le bibliothécaire parlementaire, Étienne Parent, constatait le succès de cette initiative et se félicitait de voir les collections parlementaires fréquentées par des étudiants et de nombreuses personnes de Québec et d'ailleurs.

### Le clergé prend l'avant-scène

La crise politique de 1837 à 1840 allait cependant modifier l'évolution des choses, du moins chez les francophones. Graduellement après 1840 et de façon plus significative dans la décennie 1850, le rôle du clergé se fit davantage sentir et en particulier dans le dossier de l'instruction publique et des bibliothèques. Les évêques tenaient à confier la lecture publique au clergé et à donner aux bibliothèques un encadrement paroissial doublé de *sévères limites morales*<sup>3</sup>.

Le problème se posait avec d'autant plus d'acuité que le réseau scolaire se développait et, avec lui, le niveau général de l'alphabétisation. Donc, plus nombreux étaient les lecteurs potentiels de livres et de journaux. Jean-Baptiste Meilleur, le premier surintendant de l'Instruction publique (1842-1855) travaillait activement à généraliser l'éducation primaire dans la province. Fidèle aux idées de Mgr Bourget, il voyait lui aussi cet enseignement bien à l'ombre des clochers de villages.

L'épiscopat a aussi voulu exercer un contrôle sur les associations laïques qui ouvraient de plus en plus leur bibliothèque au public lecteur. On connaît le célèbre duel qui opposa à ce sujet l'Institut canadien de Montréal et l'évêque Bourget dans les années 1850 et 1860. Cet affrontement traduisait bien deux conceptions différentes de la société civile et ce fut la vision cléricale qui domina le combat pendant un siècle.

### Les *Mechanic's Institutes*

De son côté, la révolution industrielle imposait aux ouvriers l'apprentissage de nouvelles techniques et de nouveaux outils. Aux États-Unis et au Canada anglais on avait répondu à ce besoin en créant pour les travailleurs les *Mechanic's Institutes*<sup>4</sup>. Ces instituts étaient soutenus et encouragés par le monde des affaires. Les patrons, soucieux de rendement, voulaient ainsi améliorer la qualité de la main d'oeuvre et la compétence de leurs ouvriers. Ils voyaient aussi dans ces bibliothèques un moyen de donner à la classe ouvrière un encadrement moral.

Au Québec, la présence de ces autorités religieuses et économiques autour du berceau des bibliothèques fit comprendre aux hommes politiques qu'il était prudent d'intervenir le moins possible dans ce dossier. Il devenait en effet difficile pour eux d'élaborer des politiques dans ce domaine sans heurter l'Église ou déplaire au milieu des affaires qui, l'un et l'autre, se méfiaient des interventions de l'État. On laissa donc à l'initiative privée la création de bibliothèques en les associant à des oeuvres religieuses ou philanthropiques.

Alors que la France, l'Angleterre et les États-Unis encourageaient les projets de lecture publique, le Québec commençait déjà à manifester un retard dans le développement de ses bibliothèques.

### Des solutions catholiques

Vers 1860, grâce aux progrès de l'éducation, un public de plus en plus nombreux avait désormais accès à la lecture. Mgr Bourget à Montréal et Mgr Turgeon à Québec s'étaient faits les apôtres de l'Oeuvre des Bons Livres. Ce mouvement d'action catholique voulait diffuser, au sein de la communauté, des imprimés à condition qu'ils fussent dûment approuvés par l'Église. Pour éviter une contagion libérale ou protestante, le clergé catholique appuyait ainsi la fondation de bibliothèques paroissiales. L'Église voyait la lecture publique comme une action pastorale qui visait à éloigner ses ouailles du danger des mauvais livres. Mais en voulant ainsi protéger les bibliothèques de l'État laïc et des associations non religieuses, l'Église les privait aussi du même coup de sources de financement et de soutien.

À Montréal, les sulpiciens étaient bien actifs, ils développaient une collection intéressante et diversifiée pour le Cabinet de lecture paroissial qui devait concurrencer la bibliothèque de l'Institut<sup>5</sup>. Mais ailleurs au Québec, les bibliothèques paroissiales, lorsqu'il en existait, se révélaient d'une pauvreté navrante.

Dès l'époque de la Confédération, le débat était lancé. Le succès des *Mechanic's Institutes* au Canada anglais intéressait quelques esprits ouverts. Plusieurs souhaitaient, pour la province de Québec, un développement technique, économique et intellectuel qui pouvait coexister avec le respect des valeurs morales et nationales si chères au clergé.

Mais la position cléricale ne permettait aucun compromis. L'exemple de la France de la IIIe République qui évoluait vers une société laïque justifiait le clergé de maintenir toute sa vigilance. Une bibliothèque qui échappe au contrôle absolu du prêtre devient un danger social. Il faut surveiller la lecture, disait-on, autant à la ville que dans les campagnes.

En 1881, le père Zacharie Lacasse, un oblat colonisateur du Saguenay, écrivait:

*Ne prenez jamais de livre qui ne soit recommandé par votre curé, et lorsque votre pasteur fait sa visite, mettez sur la table tous les livres que vous vous êtes procurés pendant l'année pour qu'il les voie. J'ai vu des romans les plus affreux dans nos campagnes et même dans les campagnes les plus reculées. La lecture des mauvais livres et des mauvais journaux a gâté la France<sup>6</sup>.*

3. Antonio Drolet, «L'épiscopat québécois et les bibliothèques paroissiales de 1840 à 1900», *Rapport 1961. La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Ottawa, S.C.H.E.C., 1962, p. 21-35.
4. Antonio Drolet, *Les bibliothèques canadiennes 1604-1960*, Montréal, Cercle du livre de France, 1965, p. 118-119. Les premiers *Mechanic's Institutes* apparaissent au Bas-Canada vers 1830, voir *Le Canadien*, 11 mai 1831, 4; 16 juillet 1831, 2.
5. Marcel Lajeunesse, *Les sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIXe siècle*, Montréal, Fides, 1982, p. 165-176.
6. Zacharie Lacasse, *Une mine de pierres détachées à l'usage des cultivateurs*, Québec, L.J. Demers, 1881, p. 30-31.

### Honoré Mercier

Malgré ces pieux conseils, plusieurs libéraux du Québec s'intéressent au développement des bibliothèques hors frontières. En 1883, Honoré Mercier, le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, est de ceux-là.

Mercier a 43 ans, il est le fils d'un cultivateur aisé de la région du Richelieu. Ses études l'ont amené au Collège Sainte-Marie à Montréal, puis dans un bureau d'avocats de Saint-Hyacinthe où il a étudié le droit. C'est un brillant sujet que la carrière politique intéresse. Il travaille d'abord au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, un journal conservateur mais rompt avec ce parti à propos de la Confédération. Après 1867, il milite avec les libéraux. Sa carrière commence à la Chambre des communes où il est député de Rouville de 1873 à 1878. Puis, les aléas de la politique le conduisent à Québec où, en quelques années, il s'impose comme chef de l'opposition libérale en face des premiers ministres Chapleau et Mousseau.

Mercier a des idées progressistes sur les dossiers de l'éducation et de la culture. Il favorise l'instruction obligatoire et l'éducation des adultes. Mais il sait à quel point les conservateurs ultramontains considèrent ces questions comme des chasses gardées du clergé. Aux États-Unis et en Ontario les bibliothèques publiques se multiplient et se développent. Mercier est informé de ce virage culturel qui se prend dans toute l'Amérique et il souhaiterait voir le Québec en profiter. D'ailleurs certains journaux commencent à prôner la fondation d'une véritable bibliothèque publique à Montréal.

Au début de la session de 1883, Mercier présente à l'Assemblée un projet de loi sur les bibliothèques publiques inspiré de la loi ontarienne adoptée l'année précédente. Même s'il ne s'agit que d'un «bill» de l'opposition et que celui-ci n'a aucune chance d'être adopté, les conservateurs et les cléricaux s'inquiètent. Dans *La Vérité*, Jules-Paul Tardivel écrit: «M. Mercier nous arrive avec un projet de loi qui aura besoin d'être surveillé de près». Tardivel voit une menace dans cette initiative «où rôdent des libéraux avancés et des franc-maçons. Que les Catholiques surveillent donc avec le plus grand soin tous ces projets qui ne sentent pas bon!»<sup>7</sup>.

Ce cri d'alarme en dit long sur le climat de l'époque. Prudent et conscient de la réaction qu'il risque de soulever contre lui, Mercier retire son projet de loi avant même qu'il n'ait été imprimé<sup>8</sup>.

Au cours des années suivantes, Mercier porte son attention à la reconstruction de la Bibliothèque de la législature ravagée en avril 1883 par l'incendie de l'ancien parlement. Pour restaurer sa bibliothèque, le gouvernement a touché 15 000 \$ des compagnies d'assurances et le chef de l'opposition veut surveiller la façon dont l'État va disposer de cette somme. Dans ce but, il se fait élire au comité conjoint chargé d'assurer la bonne administration de la Bibliothèque. Il y siègera jusqu'en 1886 pour garder à l'oeil, dit-il, certains agitateurs conservateurs qui servent leurs intérêts avant ceux de la Bibliothèque<sup>9</sup>.

Pendant ces années, la question des bibliothèques publiques reste d'actualité. En 1885, le *Fraser Institute* ouvre à Montréal sa bibliothèque qui devient tout de suite une institution de première importance<sup>10</sup>. Elle s'est d'ailleurs enrichie du fonds de la Bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal. Grâce à cette acquisition, la Bibliothèque du «Fraser» offre à ses usagers des collections de livres en anglais et en français.

L'année suivante, on discute au parlement de l'établissement possible d'un réseau de bibliothèques agricoles dans les campagnes. Leur but serait d'améliorer les techniques et les connaissances pratiques des cultivateurs. Comme toujours, lorsqu'il est question de bibliothèques, les journaux conservateurs s'inquiètent de tout projet qui ferait sortir la lecture du giron paroissial<sup>11</sup>.

### Le gouvernement national

Mercier prend le pouvoir en 1887. L'affaire Riel lui a permis de constituer un parti national formé de libéraux et de conservateurs qui ont tourné le dos au parti de Macdonald et aux «castors» ultramontains. Le gouvernement Mercier se veut résolument moderne; le mot à la mode à cette époque est «le progrès». Du vieux Québec archaïque laissé par les bleus, Mercier veut faire un État moderne et dynamique. Néanmoins, pour accéder au

pouvoir et le conserver, il doit composer avec l'idéologie dominante et repousser de son programme certaines idées libérales qui soulèveraient l'opposition de l'Église contre son gouvernement. C'est pourquoi Mercier ne se presse pas pour remettre la question des bibliothèques à l'ordre du jour.

D'ailleurs, avant de parler de bibliothèques, il faut s'occuper d'alphabétisation et d'instruction publique. Bien entendu, on ne remettra pas en question l'existence du Département de l'Instruction publique et de son comité catholique; ce serait suicidaire. Mais le gouvernement va mettre en place un réseau d'écoles du soir gratuites pour l'éducation des adultes et fondera des écoles de métiers pour la formation d'une main d'oeuvre technique prête à servir la grande et la petite industrie.

Même s'il refuse de toucher à la question controversée des bibliothèques publiques, le gouvernement Mercier, dès 1887, augmente considérablement le budget de la Bibliothèque de la législature qui tient lieu de bibliothèque nationale à cette époque. De plus, il développe le système d'achats et de distribution de livres canadiens et importés. Ces livres sont remis aux élèves, aux institutions d'enseignement ou à des bibliothèques existantes.

### Charles Langelier et la loi de 1890

L'arrivée de Charles Langelier dans le cabinet provincial en 1890 coïncide avec la seule et brève impulsion donnée par le gouvernement Mercier au développement

7. *La Vérité*, 10 février 1883, 3.

8. *L'Électeur*, 19 mars 1883, 1.

9. H. Mercier, «Discours prononcé à Toronto, le 19 septembre 1884» cité par J.-O. Pelland, *Biographie, discours, conférences etc. de l'hon. Honoré Mercier*, Montréal, 1890, p. 627; A. Desjardins, *Débats de la législature de la province de Québec, séance du 3 juin 1884*, Québec, 1884, p. 1572-1573.

10. Yvan Lamonde, *Les bibliothèques de collectivités à Montréal, (17e - 19e siècles)*, Montréal, BNQ, 1979, p. 96-97 et Antonio Drolet, *Les bibliothèques canadiennes 1604-1960...*, p. 176.

11. *Journaux de l'Assemblée législative de la province de Québec*, 16 juin 1886, p. 348; *Le Canadien*, 17 juin 1886, 2.

des bibliothèques. Langelier est un personnage considérable et respecté qui a déjà derrière lui une carrière politique active sur les scènes fédérale et provinciale. En août 1890, il devient Secrétaire de la province et responsable des dossiers culturels. «Il ne suffit pas d'apprendre au peuple à lire, disait Langelier, il faut encore lui donner de quoi lire, [...] nourrir son intelligence, lui donner des livres qu'il puisse lire en famille au grand profit de tous les siens». Prudent lui aussi, il ajoutait: «Et surtout sans danger pour ses moeurs et ses croyances»<sup>12</sup>.

À cette époque, on parle de plus en plus de bibliothèques. Sans contester l'autorité du clergé dans ce dossier, les journaux font un écho favorable aux projets de bibliothèques publiques. Eugène Rouillard, un notaire estimé qui est aussi journaliste et géographe, publie en 1890 une brochure sur les bibliothèques populaires. À la lumière des expériences étrangères, Rouillard plaide pour la création de bibliothèques gratuites soutenues par les pouvoirs publics.

L'idée est bien accueillie par l'opinion. D'ailleurs l'exemple de l'Ontario témoigne en faveur d'une réforme puisque la loi de 1882 porte fruit et les statistiques à ce sujet sont éloquentes<sup>13</sup>. Le Québec accuse déjà en 1890 un net retard sur l'Ontario tant par le nombre de bibliothèques que par la quantité et la qualité des collections disponibles. Néanmoins, Tardivel continue d'écrire dans *La Vérité*: «L'établissement de bibliothèques publiques est un projet extrêmement dangereux. Et cependant, plusieurs journalistes prônent ces institutions d'une manière fort inconsidérée»<sup>14</sup>.

À l'automne de 1890, le gouvernement Mercier qui vient d'être reporté au pouvoir se sent assez fort pour aller de l'avant. À l'Assemblée, Charles Langelier souligne que déjà le gouvernement encourage financièrement l'ouverture de bibliothèques pour la population ouvrière<sup>15</sup>. Fin décembre, il fait adopter au parlement une loi bien timide<sup>16</sup>, mais qui autorise l'établissement de bibliothèques municipales ou publiques pouvant recevoir jusqu'à 2000 \$ de subvention annuelle. Cette loi qui scandalise les conservateurs du Conseil législatif ne fait que reconnaître des pratiques existantes en les officialisant et elle donne une impulsion aux premières initia-

tives pour fonder de nouvelles bibliothèques publiques.

### La Bibliothèque des ouvriers de Saint-Roch

À Saint-Roch de Québec, au printemps de 1890, on inaugure la Bibliothèque des ouvriers. C'est une institution générale et technique qui profite du parrainage du curé de la paroisse, François-Honoré Bélanger et du mécénat de Guillaume Bresse, industriel prospère, ami de Mercier et conseiller législatif. Plusieurs marchands importants du quartier s'associent à l'oeuvre dont J.-B. Laliberté, négociant en fourrures, le marchand Zéphirin Paquet, ainsi qu'un conseiller municipal lui-même bibliophile, Philéas Gagnon.

Tout de suite, le gouvernement Mercier accorde une subvention de 2 000 \$ à la Bibliothèque des ouvriers pour exprimer son soutien à cette première bibliothèque publique et populaire à Québec. Les résultats ne tardent pas à se manifester: un an après son ouverture, la Bibliothèque des ouvriers accueille 5 000 lecteurs et lectrices par mois dans son local de la rue de la Couronne<sup>17</sup>.

### La Bibliothèque industrielle de Montréal

À Montréal, c'est Edmond Templé qui lance un projet de Bibliothèque populaire en 1890. Templé est un Français vétéran de la Guerre de 1870. Émigré au Canada, il s'est associé au projet des écoles du soir à Montréal dont il est devenu le directeur. Il considère le projet d'une bibliothèque publique comme un prolongement logique de l'éducation des adultes. Pour démarrer son projet, Templé lance une souscription populaire qu'il espère voir appuyer sans doute aussi par une subvention gouvernementale. Il négocie même avec Laurent-Olivier David pour installer sa bibliothèque dans les locaux du Monument national alors en construction<sup>18</sup>.

On voit ainsi quelques initiatives de bibliothèques populaires ou de cabinets de lecture qui se greffent sur des écoles du soir ou des associations littéraires comme ce fut le cas à Granby en 1891<sup>19</sup>.

### La réaction conservatrice

Dans son hebdomadaire, Tardivel lance aussitôt une croisade et n'hésite pas à attaquer tous ces projets de bibliothèques au risque, écrit-il, de passer pour un éteignoir. Il dénonce «cet endroit pestilentiel» qu'est la bibliothèque publique<sup>20</sup>, un «lieu où le public ira s'empoisonner»<sup>21</sup>. Il n'est nullement impressionné par le succès de ces institutions en Europe, aux États-Unis et au Canada anglais.

*Ces bibliothèques, écrit-il, sont nécessairement composées de livres exécrables [...] comment les résultats peuvent-ils être excellents ?*<sup>22</sup>.

Dans ces pays, ajoute-t-il,

*et le vice, l'immoralité, l'incrédulité, l'impiété augmentent avec une rapidité effrayante; voilà les résultats de l'école publique, de la presse publique et des bibliothèques publiques [...] Fasse le ciel que notre pays ne soit jamais affligé d'un pareil fléau*<sup>23</sup>.

La presse «bleue» reprend en général les mêmes thèmes, *Le Courrier du Canada*, *La Minerve*, *Le Nouveau Monde*

12. Charles Langelier, *Souvenirs politiques 1890 à 1896*, vol. 2, Québec, Dussault & Proulx, 1912, p. 68.

13. *The Library List*, New York, Office of Library Journal, 1887, non paginé.

14. *La Vérité*, 3 janvier 1891, 179.

15. N. Malenfant, *Débats de la législature de la province de Québec*, séance du 10 novembre 1890, Québec, 1890, p. 54.

16. *Statuts de la province de Québec*, 1890, 54 Vict., chap. XXXIV.

17. *L'Événement*, 10 mars 1891, 2.

18. «Bibliothèque industrielle», *La Patrie*, 4 février 1890, 3; 19 février 1890, 4; 5 mars 1890, 4; 10 mars 1890, 4; 2 avril 1890, 3; Yvan Lamonde, *Les bibliothèques de collectivités...*, p. 99.

19. *La Justice*, 20 octobre 1891, 4.

20. *La Vérité*, 30 septembre 1890, 70.

21. *La Vérité*, 4 avril 1891, 287.

22. *Ibid.*

23. *Ibid.*

pour ne nommer que ces journaux-là se font les champions de l'orthodoxie morale en matière de lecture. De son côté, Thomas Chapais considère qu'une «bibliothèque publique, civique ou autre [n'est qu'un] foyer d'infection intellectuelle et morale plus ou moins actif»<sup>24</sup>.

Au Conseil législatif, le gouvernement reçoit les mêmes arguments contre ses politiques d'encouragement aux bibliothèques. De Boucherville, J.J. Ross et Boucher de La Bruère s'élèvent avec véhémence contre cette politique culturelle où ils devinent le premier pas vers un État laïc<sup>25</sup>.

### Mercier quitte la scène

Pourtant, il est difficile de voir dans les initiatives du gouvernement Mercier autre chose qu'un léger encouragement à un mouvement continental de démocratie culturelle. Mercier, fidèle en cela aux idées libérales, favorisait l'éducation afin «de soulager l'ouvrier et lui rendre la vie moins amère, [...] lui faire comprendre ses devoirs et ses droits [...], réunir tous ceux qui travaillent et souffrent de la même misère»<sup>26</sup>.

Rien n'était plus étranger aux idées de Mercier qu'une fronde laïque et libérale contre les doctrines de l'Église. Depuis que Wilfrid Laurier avait défini, en 1877, les buts du libéralisme canadien, il semblait possible de faire coexister des objectifs de politique libérale et les impératifs du magistère catholique. En tant que chef d'un gouvernement libéral, Mercier ne souhaitait que maintenir cet équilibre politico-religieux. En bon catholique, il était disposé à composer avec le pouvoir religieux sans toutefois lui céder toute la place.

Mercier et Langelier espéraient sans doute amorcer lentement au Québec un mouvement pour établir des bibliothèques publiques, apprivoiser graduellement le clergé et les «âmes timorées» à cette évolution de la société moderne. Mais, leurs vœux allaient vite s'évanouir. À la fin de l'année 1891, le gouvernement Mercier était chassé du pouvoir à la suite d'un scandale de pots-de-vin connu sous le nom de l'Affaire de la Baie-des-Chaleurs. Aux élections de mars 1892, les conservateurs étaient confirmés au pouvoir et le premier ministre n'était nul autre que

Charles Boucher de Boucherville, un ultramontain bleu horizon, celui-là même qui avait combattu au Conseil législatif la loi Langelier sur les bibliothèques.

Dès lors, l'idéologie ultramontaine va balayer les fragiles initiatives culturelles du gouvernement précédent. Tout de suite, on annule les subventions accordées à des projets de bibliothèques. À Saint-Roch, la Bibliothèque des ouvriers ferme ses portes dès l'été 1892 faute de ressources et ses collections sont dispersées. L'année suivante, le curé Bélanger tentera de la relancer, mais sa mort survenue en juin 1895 mettra fin pour longtemps à son entreprise. À Montréal, le projet de bibliothèque industrielle sèchera dans sa coquille et il faudra attendre plusieurs années et bien des débats pour que Montréal puisse ouvrir sa Bibliothèque municipale.

Dans le même esprit, l'État québécois renonce à toute velléité de réforme du système d'éducation. Les écoles du soir s'étiolent sans secours gouvernemental et disparaissent les unes après les autres et aucune bibliothèque associée à ces écoles ne va survivre<sup>27</sup>. On invoque l'austérité budgétaire pour retirer tout engagement qui aurait pu annoncer la mise en place d'un réseau de bibliothèques publiques.

Lorsqu'en 1897, Félix-Gabriel Marchand, un lieutenant et disciple de Mercier, sera au pouvoir, il tentera une réforme du système de l'instruction publique qui se brisera sur le même mur des idées cléricales et conservatrices. Les conséquences étaient prévisibles; le fossé continua à s'élargir entre le Québec et ses voisins. Cette même année 1897, on fit un recensement des bibliothèques publiques en Amérique du Nord. Même en considérant publiques les bibliothèques universitaires et collégiales, le Québec comptait alors 28 bibliothèques de plus de 1 000 volumes. L'Ontario en avait déjà 200 et les États-Unis, 2 600<sup>28</sup>.

Malgré ce retard manifeste, le discours conservateur ne faiblissait pas et encore en 1902, la revue *Nouvelle-France*, sous la plume de Th. Jolivet, publiait un réquisitoire contre la création de bibliothèques publiques<sup>29</sup>. La renaissance québécoise allait attendre encore 60 ans.

### Conclusion

Au chapitre des bibliothèques québécoises, la fin du XIXe siècle apparaît à bien des égards comme une occasion manquée et malgré ses timides volontés, le gouvernement Mercier ne marque pas vraiment de rupture dans la trame de l'idéologie dominante.

Pourtant, Mercier et son ministre Langelier ont réellement orienté les efforts du gouvernement québécois vers une démocratisation scolaire et un développement culturel. Leurs ressources étaient faibles et leurs réformes superficielles, elles n'eurent pas le temps de prendre racine. Après 1892, les écoles du soir et les bibliothèques populaires furent vite balayées par un vent sec de conservatisme triomphant.

Dans le paysage culturel semi-désertique des années 1890, les maigres initiatives du gouvernement Mercier en faveur des bibliothèques prirent figure d'un bref âge d'or.

*Pourquoi ne pas ouvrir à notre peuple des bibliothèques, des salles de lecture, des salles de conférences ? écrivait en 1895 un journaliste libéral, Pourquoi ? C'est que nos gouvernants ne veulent pas comprendre que pour vivre et prospérer sur ce sol d'Amérique [...], il faudrait que notre peuple fût instruit. [...] M. Mercier avait compris cela [...] mais il n'est*

24. Thomas Chapais, *L'Apostolat des bons livres*, Québec, L'Événement, 1905, p. 20.

25. *La Vérité*, 24 janvier 1891, 203; *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 13 janvier 1891, 1; *L'Événement*, 7 janvier 1891, 2; 26 janvier 1891, 2.

26. H. Mercier «Discours devant l'Institut des ouvriers de Lévis, le 16 novembre 1890», cité dans *La Justice*, 17 novembre 1890, 1.

27. Ruby Heap, «Un chapitre dans l'histoire de l'éducation des adultes au Québec: Les écoles du soir, 1889-1892», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no 4 (mars 1981), 597-625.

28. Weston Flint, *Statistics of Public Libraries in United States and Canada*, Washington, Government Printing Office, 1893, p. 205-213.

29. Th. Jolivet, «Les Bibliothèques publiques», *La Nouvelle-France*, Tome I, 1902, p. 560-573.

*plus et les petits hommes qui nous gouvernent savent bien taxer le pauvre comme le riche, ils ne savent pas l'instruire.*<sup>30</sup>

Raté, le virage du progrès culturel. Les mentalités québécoises allaient longtemps encore marquer le pas sur les structures économiques et sociales en pleine mutation. On comprend bien les critiques du journal *Le Pays* qui disait que notre système politique et religieux traditionnel vi-

sait à conserver notre nationalité comme on conserve des cornichons dans le vinaigre.

En 1959, lorsque le gouvernement de Paul Sauvé adopta la première loi sur les bibliothèques publiques depuis celle de Charles Langelier, Georges-Émile Lapalme, leader de l'opposition libérale, constatait que le Québec n'avait pas de passé culturel et que, dans le domaine des bibliothèques, tout était à faire. Comment

s'en surprendre, le dossier à peine ouvert en 1890 s'était vite et lourdement refermé.

Le Québec de cette fin du XIXe siècle allait rester pour longtemps un pays de petites écoles, de bibliothèques anémiques, d'artistes en exil et de poètes internés.

30. *L'Union libérale*, 7 décembre 1895, 2.

À VOTRE SERVICE

DEPUIS

1946

**PERIODICA**  
INC.

**AGENCE INTERNATIONALE  
INTERNATIONALE SUBSCRIPTION  
D'ABONNEMENTS AGENCY**

- Entreprise canadienne-française.
- Service professionnel d'abonnement.
- Gestion informatisée.
- Service personnel aux collectivités.

1155, avenue Ducharme, Outremont, Qué., H2V 1E2  
C.P. 444, Outremont, Qué., H2V 4R6  
Tél. : (514) 274-5468 Fax : (514) 274-0201  
Pour le Québec et l'Outaouais : 1-800-361-1431